



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 20 Septembre 2023
CR N°**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie - TORTORA Sandrine
Messieurs BOTTONI Pierre - GOMIS Arthur – BREANT Théo (75) – PALLARES
Laurent - BOULLE Thomas - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Madame VANEY Nolwenn

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- Nous vous rappelons l'obligation de transmettre les FDME au plus tard le lundi pour faciliter la gestion de la COC.
- Nous vous rappelons l'obligation de l'équipe visiteuse de prévoir un 2^{ème} jeu de maillot au cas ou l'équipe recevante a les mêmes couleurs saisies sur Gest'hand.
- Nous vous rappelons l'obligation de mettre à jour votre base de données de Gest'hand le vendredi soir ou le samedi matin.
- Pour faciliter les désignations d'arbitres, merci de conclure vos rencontres +16 ans à 18h00 – 18h30 et 20h30 - 21h00

CHOISY LE ROI : La COC prend note de l'indisponibilité de votre gymnase les 14 et 15 octobre 2023.

CRETEIL : La COC prend note de l'engagement de votre 3^{ème} équipe -18 ans masculines. Elle participera au 2^{ème} délayage -18 ans masculins

KREMLIN BICETRE : La COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe -18 ans masculines. Elle participera au 2^{ème} délayage -18 ans masculins

IVRY : La COC prend note du désengagement de votre 3^{ème} équipe -15 ans masculine.

BONNEUIL : La COC prend note du désengagement de votre équipe -15 ans masculine.

CRETEIL : La COC prend note de l'engagement de votre 3^{ème} équipe -15 ans masculine. Elle participe au 1^{er} délayage.

MAROLLES : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans masculine. Elle participe au 1^{er} délayage.

MARTIGUA : La COC prend note de l'engagement de votre 3^{ème} équipe -15 ans masculine. Elle participe au 1^{er} délayage.

FINANCES : La COC prend note du désengagement de votre équipe -15 ans masculine.

ENTENTE PLESSEENNE : La COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe -15 ans masculine. Elle participe au 1^{er} délayage.

ALFORTVILLE : La COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe -15 ans féminine. Elle participera au 2^{ème} délayage -15 ans féminin.

CHENNEVIERES : La COC donne son accord pour le prêt de votre joueur Lucas ALTMAN au club de l'Entente Plesséenne au niveau -18 ans départemental pour la saison 2023-2024.

CRETEIL : La COC autorise votre Joueuse Erin CHENU CUBERO à jouer en catégorie -18 ans féminins au niveau départemental.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Choisy le Roi / Paris SC 3 du 16/09/2023 :

Choisy : Manque secrétaire et chronométrateur sur FDME. Amende suit.

Rencontre ES Vitry 2 / AS St Mandé HB 3 du 01/10/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de date, la rencontre aura lieu le dimanche 01 octobre 2023 à 19h00 au Palais des Sports à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / Paris UC 3 du 16/09/2023 :

Paris UC : Officiel B non qualifié, amende suit.

Rencontre Chennevières HBC / CS Valenton du 30/09/2023 :

Chennevières : Un délégué sera présent sur cette rencontre.

Rencontre Joinville HB AS 2 / HBC Arcueil du 07/10/2023 :

La rencontre aura lieu le samedi 7 octobre 2023 à 20h30 au gymnase Lecuirot à Joinville. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 3 / Martigua SCL du 11-12/11/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait sur Gest'hand. Merci de saisir la conclusion.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SG HB 4 / Stade Français HB 2 2 du 17/09/2023 :

La COC prend note de l'incident et transmet à la discipline.

Rencontre SCUF 2 / Elan Chevilly Larue du 16/09/2023 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report sur Gest'hand.

Rencontre La Caudacienne / CSM Finances 2 du 16/09/2023 :

Merci au club de Finances de répondre à la proposition de club de la Caudacienne sur Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre Paris SG HB 5 / Marolles HB 3 du 23/09/2023 :

La COC donne son accord pour le changement de salle, la rencontre aura lieu au gymnase Léo Lagrange. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Alfortville HB 2 / Martigua SCL 2 du 24/09/2023 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 11h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B :

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / HBC Cachan 2 du 14-15/10/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait sur Gest'hand. Merci de saisir la conclusion.

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / CA Boissy HB 2 du 25-26/11/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait sur Gest'hand. Merci de saisir la conclusion.

MOINS DE 18 ANS

Barrage d'Accession Région

Classement :

- 1 AS St Mandé HB**
- 2 US Créteil HB 2**
- 3 US Ivry HB 2**
- 4 Villiers EC HB**
- 5 CSA Kremlin Bicêtre**
- 6 Stella St Maur HB**
- 7 Joinville HB AS**
- 8 CA l'Hay les Roses HB**

Le Club du CA l'Hay les Roses HB redescend en championnat départemental et intégrera le 2^{ème} délayage.

Délayage départemental :

Le délayage a été mis à jour dans Gest'hand

MOINS DE 15 ANS

Barrage d'Accession Région

Classement :

- 1 US Ivry HB**
- 2 US Créteil HB**
- 3 ASA Maisons-Alfort HB**
- 4 AS St Mandé HB**
- 5 Villiers EC HB**
- 6 CSA Kremlin Bicêtre**
- 7 Stella St Maur HB**
- 8 Réveil de Nogent HB**

Le Club du Réveil de Nogent HB redescend en championnat départemental et intégrera le 2^{ème} délayage.

Délayage départemental :

Le délayage a été mis à jour dans Gest'hand

Poule 1 :

Le tournoi aura lieu à Thiais le samedi 23 septembre 2023 à partir de 17h00.

Poule 11 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, le tournoi commencera à 15h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris XO / Stella St Maur HB 3 du 16/09/2023 :

Paris XO : Manque responsable de salle. Amende suit.

Rencontre Paris XO / Martigua SCL du 11-12/11/2023 :

Paris XO : Merci de saisir la demande de report sur Gest'hand.

Rencontre CSM Bonneuil HB / Stade Français HB du 16/09/2023 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 4 novembre 2023 à 18h30 au gymnase A&E Cotton à Bonneuil 15h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Marolles HB / Paris UC 4 du 16/09/2023 :

Marolles : Conclusion de rencontre non saisie à J-21. Amende suit.

Rencontre Paris UC 4 / HBC Arcueil 2 du 23-24/09/2023 :

Paris UC : Merci de saisir la demande de report sur Gest'hand. Rencontre à jouer avant le 20/11/2023

Rencontre HBC Arcueil 2 / Martigua SCL 2 du 16-17/09/2023 :

Arcueil : Merci de saisir la demande de report sur Gest'hand. Rencontre à jouer avant le 22/10/2023

MOINS DE 15 ANS

Barrage accès Région :

Merci aux clubs de Vitry et d'Ivry de répondre au mail quant à l'organisation des rencontres du dimanche 24 septembre 2023

Poule B :

Villiers : Vous avez fait jouer une joueuse non qualifiée, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière sur les 2 rencontres.

Délayages départementaux :

Bonneuil : La COC prend note de votre non-participation au délayage du 23-24 septembre 2023.



MPL N°4/2023

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 20 Septembre 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

Bonjour à toutes et à tous. Quelques petites modifications, quelques petits imprévus viennent très ponctuellement bouleverser ce que nous annonçons la semaine dernière, voilà pourquoi nous vous demandons, une fois de plus, de lire très attentivement ce présent compte-rendu de nos travaux.

MOINS DE 13 GARÇONS

► à l'attention des clubs de **Maisons-Alfort, Thiais et Valenton**. L'équipe **Maisons-Alfort 2** se retire du délayage du 23 septembre. Cela impose la refonte de deux tournois :

- 1) Trois équipes pour celui de **Valenton : Valenton, Maisons-Alfort 1** (et non plus 2) et **Chevilly-Larue**
- 2) Trois équipes également pour celui de **Thiais : Thiais, Alfortville et Créteil** (retrait de ASA 1)

Le protocole de jeu se trouve annexé à ce présent compte-rendu, pensez à le remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition. **Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour le prochain tournoi de délayage de façon à permettre plus tard la constitution de poules homogènes. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.**

MOINS DE 13 FILLES

Vous trouverez en pièce jointe le détail du délayage des 30 septembre et 1^{er} octobre. L'implantation ne correspond pas exactement à ce que nous avons envisagé, nous le regrettons. Souhaitons qu'aucun club ne se sente lésé.

Annexé à ce présent compte-rendu, vous trouverez le « protocole de jeu » que nous vous demandons de remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition. **Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour le prochain tournoi de délayage de façon à permettre plus tard la constitution de poules homogènes. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.**

MOINS DE 11 GARÇONS

Une fois encore nous avons été gâtés en termes de propositions de salle : merci à tous ces clubs généreux. Hélas, revers de la médaille, nous avons dû écarter deux propositions et en transformer deux autres de "moins de 11 garçons" en "moins de 13 filles".

Cela nous a permis de répartir les 43 équipes engagées en 14 tournois : 13 à 3 équipes et 1 à 4 équipes. Vous en trouverez le détail en pièce jointe. Également annexé à ce présent compte-rendu, vous trouverez le « protocole de jeu » que nous vous demandons de remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition. **Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour le prochain tournoi de délayage de façon à permettre plus tard la constitution de poules homogènes. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.**

MOINS DE 11 FILLES

Seules 11 équipes ont été engagées à ce jour. Si leur nombre stagne, nous renoncerons à l'organisation de tournois de délayage. La compétition commencera – comme l'année passée – par une première phase opposant les 11 équipes réparties en deux poules de 6 chacune (dont une avec un "exempt") et se terminera par les poules basse ou haute traditionnelles. Il se peut cependant que nous recevions quelques inscriptions tardives qui permettraient l'organisation d'un week-end de délayage... Quoi qu'il en soit, statu quo (on reste à 11) ou arrivée de nouvelles équipes, la décision sera prise la semaine prochaine.

Nous vous souhaitons beaucoup de courage pour l'organisation de ce premier week-end de compétition. Pensez à retrouver vos bonnes habitudes du passé en exportant dès que possible les FDME et en communiquant par mail à l'attention de la CJ, les niveaux sollicités. **Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu. Merci !** Bonne fin de semaine, rendez-vous ici-même jeudi prochain.

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC 94

Pierre BOTTONI


Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (58900000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.